

# Les Entretiens des Casques Rouges

L'action humanitaire à l'heure du changement climatique  
sous le haut patronage de Madame Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie

**Sciences Po**

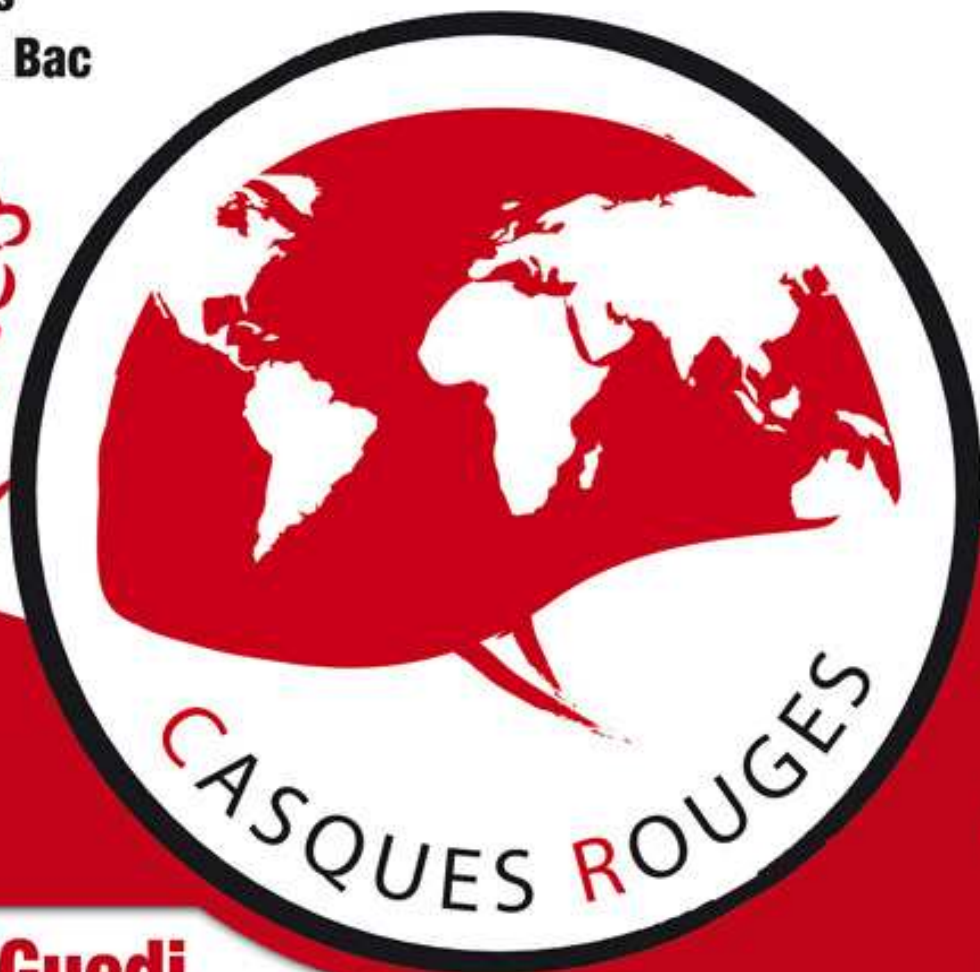
27, rue Saint Guillaume

75007 Paris

**(M) Rue du Bac**

**16 Octobre 2009**

de 17h à 19h30



**Nicole Guedj**

Ancien ministre,  
Président de la Fondation Casques Rouges

**Modérateur : Philippe Martinat**

Grand reporter au service politique du journal *Le Parisien*

**Patrick Aeberhard**

Ancien président de Médecins du Monde  
Professeur associé Université Paris 8

**Marie-Claire Daveu**

Directrice de cabinet de la Secrétaire d'Etat  
à l'Economie numérique et à la prospective

**François Gemenne**

Chercheur à l'Institut du Développement Durable  
et des Relations Internationales

**Marc-Antoine Pérouse de Montclos**

Chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement  
Directeur de l'Observatoire de l'action humanitaire

**Christian Troubé**

Rédacteur en chef de *La Vie*

[www.casques-rouges.org](http://www.casques-rouges.org)

**PHILIPPE MARTINAT**  
*Grand reporter au journal Le Parisien*



Tout le monde a en mémoire les images de ce tsunami qui a eu lieu à la fin de l'année 2004. A la fois cette image terrifiante qui faisait prendre conscience des risques liés au changement climatique mais également, le désordre qui s'en est suivi au niveau du temps d'arrivée des secours, de l'organisation dépassée... Et je crois que c'est expressément le champ sur lequel essaye d'intervenir Nicole Guedj. Je ne serai pas plus long, je vous passe la parole Nicole.

**VERS UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE HUMANITAIRE**

**NICOLE GUEDJ**  
*Ancien ministre, Président de la Fondation Casques Rouges*



Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation.

Nous sommes tous ici, d'une façon ou d'une autre, concernés et engagés dans une volonté de défense de la planète, une volonté de défense des hommes, du droit à la vie. Vous avez, les uns et les autres, combattu, plaidé, écrit afin qu'on se préoccupe un peu plus du sort de notre planète et du sort des catastrophes naturelles.

Il m'a donc semblé utile ce soir de nous réunir à cette table afin que l'on puisse essayer de sensibiliser un public qui est de plus en plus grand à entendre nos discours répétitifs.

A tous, un grand merci de nous consacrer cette fin de journée de fin de semaine !

Je voudrais faire ce soir une mention spéciale de l'engagement à nos côtés de Madame Chantal Jouanno qui est Secrétaire d'Etat dans l'actuel gouvernement. Elle aurait voulu être parmi nous ce soir. Elle ne nous a pas seulement donné son parrainage pour cette conférence *des Entretiens des Casques Rouges*, mais elle m'a également chargé de vous transmettre un message qui va vous faire comprendre qu'elle est à nos côtés pas seulement par la pensée mais aussi par l'écrit ce soir et par les actes demain. Avant de vous lire ce message, je voulais très rapidement et très solennellement la remercier de cet engagement aux côtés des Casques Rouges.

**Message de Chantal Jouanno,  
Secrétaire d'Etat à l'Ecologie**

*« Mesdames, Messieurs, Chère Nicole,*

*Je regrette vivement de ne pas être avec vous. Je le regrette d'autant que le thème et les questions que vous abordez, ce soir, sont au cœur de mes préoccupations et de mon engagement.*

*Quels que soient les continents, l'Homme sera la première victime de la crise écologique.*

*D'ici 20 ans, des populations entières aux Maldives, en Papouasie-Nouvelle Guinée, ou encore dans les îles Marshall et Kiribati, verront leur pays disparaître par la montée des eaux.*

*Le Bangladesh, la Chine, L'Inde ne connaîtront pas un meilleur sort. D'après un rapport des Nations Unies sur les désastres naturels, le risque mortel imputable aux inondations a augmenté de 13% entre 1990 et 2007.*

*Les sécheresses seront, quant à elles, plus nombreuses et intenses. La répartition de la ressource en eau sera progressivement plus injuste. Peu de continents de l'Hémisphère Sud y échapperont – et plus encore l'Afrique déjà meurtrie par la famine et les conflits locaux. Le changement climatique augmentera également la fréquence et la virulence des catastrophes naturelles. L'humanité connaîtra bientôt des typhons, des crues, des tempêtes plus meurtrières que jamais, plus souvent que jamais.*

*Enfin, certains conflits récents au Darfour ou en République Démocratique du Congo ont montré que la pression environnementale et la compétition pour l'accès aux ressources ont amplifié les tensions armées.*

*Comme les pays du Sud, les Nations du Nord n'échapperont aux conséquences des dérèglements de la Nature. Mais certainement à la différence des premières, elles auront les moyens de mobiliser toute leur puissance technologique et financière pour y faire face.*

*Les populations d'Afrique ou des bidonvilles d'Amérique Latine, quant-à-elles, resteront impuissantes face au déchaînement des éléments. Leur droit premier de vivre sera bafoué par le péril climatique si nous n'anticipons pas.*

*En d'autres termes, il faut agir maintenant.*

*Si des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont indispensables pour éviter à l'humanité tout entière d'atteindre le point de non retour, des politiques d'adaptation sont tout aussi cruciales... mais néanmoins insuffisantes.*

*Nul barrage ne saurait tenir durablement contre le Pacifique. Le risque « zéro » n'existe pas.*

*Il nous faut aussi secourir. La communauté internationale en a pris conscience. Quand une catastrophe humanitaire survient, une réaction rapide des secours, une coordination efficace des moyens logistiques et humains peuvent sauver des milliers de vies.*

*C'est pourquoi je salue l'initiative de Nicole GUEDJ, Présidente de la Fondation Casques Rouges. Je félicite le combat qu'elle mène, avec passion et générosité, depuis plus de dix ans, pour la création de ces véritables « pompiers du monde ». Cette force internationale humanitaire de réaction rapide, sous l'égide de l'ONU, permettrait, incontestablement, d'identifier et de coordonner l'action des équipes de secours, de mobiliser des moyens logistiques importants, dans un délai très court.*

*Il y a dix ans, il était déjà indispensable de mettre en place ces Casques Rouges. Aujourd'hui, c'est désormais urgent. N'attendons pas que la catastrophe soit à nos portes pour nous préparer à ses conséquences. Le temps est venu de donner à l'Assemblée des Nations Unies les moyens de nos ambitions. Je suis convaincue que les Casques Rouges doivent faire partie de notre action. Ne nous laissons pas l'opportunité d'avoir à regretter notre passivité et nos renoncements.»*

Voilà ce que nous dit en préambule Madame Chantal Jouanno. Encore une fois, je vous remercie et j'aimerais que vous l'applaudissiez.

Je vais très schématiquement vous expliquer quel est le sens de mon engagement et de mon idée. Si aujourd'hui nous avons choisi de parler de l'action humanitaire à l'heure du changement climatique, c'est aussi, comme vous le voyez et l'entendez tous, parce que c'est un débat à la mode. On dit même, notre président de la République y compris, qu'il faudrait créer une structure de protection mondiale de l'environnement.

A tout ça je dis oui ! Je dis simplement qu'il faut maintenant faire vite !

Comme l'a dit Chantal Jouanno : il faut penser en termes de structures.

Il faut aussi, et c'est urgent et vital, penser aux victimes que le changement climatique fait aujourd'hui. Il faut comprendre que le changement climatique entraîne la multiplication en nombre et en taille des catastrophes naturelles et de sorte, la multiplication du nombre de victimes. Aujourd'hui, 250 millions de personnes sont victimes du changement climatique. On dit qu'en 2015 elles seront 375 millions.

Qu'attendons-nous ? Dès aujourd'hui, il faut penser en termes de réactions humanitaires, en termes d'organisation des secours.

Je dis aujourd'hui que c'est très urgent mais qu'il n'y a rien de nouveau !

Depuis plusieurs années, avec de nombreux autres militants de cette cause, nous proposons la création de Casques Rouges à l'ONU.

L'idée est de donner des « frères humanitaires » aux Casques Bleus, c'est-à-dire d'organiser une action humanitaire qui soit coordonnée et qui permette une mutualisation de tous les moyens. En effet, nous disposons aujourd'hui sur l'ensemble de la planète de moyens humains et matériels très importants pour faire face aux catastrophes naturelles. Il y a des ONG et des agences onusiennes qui font preuve d'un dévouement remarquable ! Et pour autant, ceci n'est pas toujours suffisamment efficace.

Notre proposition est extrêmement simple. L'idée est de créer, à l'échelle de l'ONU, un Etat-major renforcé qui soit capable :

- D'identifier les moyens disponibles sur la planète, en termes d'hommes, mais également en termes de moyens logistiques.
- De préparer et étudier des schémas d'intervention par anticipation pour que le jour de la catastrophe, les équipes les plus proches, les plus spécialisées et

les plus adaptées arrivent sur place dans les premières heures de la catastrophe pour venir en aide aux victimes.

Je prends un exemple qui est extrêmement récent puisqu'il date de 15 jours :  
Qu'avons-nous observé en Indonésie ? On a vu qu'après un tremblement de terre, des hommes devaient, à mains nues, pendant des jours et des nuits, essayer de déblayer et retrouver des corps ensevelis. Ils n'y sont pas parvenus et les équipes de secours sont arrivées cinq jours après. C'était évidemment trop tard.  
Si les Casques Rouges avaient anticipé, avaient su dire où se trouvaient les meilleurs équipes, les mieux outillées, les mieux adaptées pour être sur place dans les temps, on aurait sauvé des vies. Ce qui nous importe, ce qui nous occupe, c'est de cesser les discours - ou alors en faire pour accompagner les secours, je ne dis pas non- il faut maintenant être plus efficace, plus utile, plus coordonné.

Cet Etat-major que nous imaginons à l'échelle de l'ONU serait secondé par des centres régionaux. L'idée est évidemment d'organiser les secours à l'échelle des continents : en Europe, dans l'Union pour la Méditerranée... J'en profite pour remercier Monsieur le représentant de l'Ambassadeur d'Algérie qui est également convaincu qu'il y a des choses à faire, de sa présence !

Mais il faut les faire vite car la tempête climatique qui s'abat sur la planète ne nous attendra pas ! Il faut que nous prenions conscience de nos responsabilités, à tous les niveaux, afin d'aider les équipes de secours à sauver des vies.

C'est maintenant qu'il faut agir et il faut faire vite. Mais entendons-nous, il ne s'agit pas de lever une armée de Casques Rouges à l'ONU. L'idée, c'est de faire intervenir sous la bannière de ces Casques Rouges, des hommes qui sont déjà en place et d'utiliser des moyens que nous avons déjà et de simplement mieux les organiser.

Je prendrai quelques exemples :

Le tsunami : les secours sont arrivés en retard, les milliards de dons collectés n'ont pas pu être utilisés car ils ne pouvaient pas être réinjectés dans d'autres missions. C'est un immense scandale !

On a perdu beaucoup de vies et aujourd'hui les populations concernées ne reçoivent pas correctement l'aide pour se reconstruire et pour reconstruire leurs environnements.

Même la plus grande puissance mondiale, les Etats Unis, n'a pas su réagir après Katrina. Par manque d'anticipation, ils n'ont pas pu faire face à une catastrophe d'ampleur et sauver des vies.

Ces catastrophes naturelles vont se répéter- je ne veux pas faire de l'alarmisme, je ne répète que ce que l'on entend partout - les catastrophes sont à nos portes et on ne peut pas toutes les éviter. Par contre, on peut éviter leurs conséquences.

Je prendrai un dernier exemple qui prouve l'utilité des Casques Rouges : la Birmanie. La junte birmane a refusé l'accès à son territoire aux équipes de secours pendant trois semaines. Je n'ose dire le nombre de vies qui ont été perdues du fait de cette attitude très dictatoriale. Ce n'est qu'au bout de trois semaines que le représentant de la junte birmane a accepté de converser avec M. Ban Ki-moon, le Secrétaire Général de l'ONU, estimant que c'était l'acteur le plus légitime pour intervenir.

Ce n'est pas difficile, on dispose de pratiquement tout pour créer un Etat-major, il faut seulement une volonté politique forte. Il faudrait que notre président de la République avec quelques autres - je pense au président américain, je pense au président brésilien - organisent un consensus pour, ensemble, porter ce projet aux Nations Unies.

Je finirai en disant que nous sommes sur la bonne voie, en ce sens que les conséquences désastreuses du tsunami m'ont permis de convaincre le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac, de faire cette proposition de création d'une force d'intervention à l'ONU. Il l'a fait quelques jours après le Tsunami à l'occasion de ses vœux télévisés. Kofi Annan, le Secrétaire Général des Nations Unies de l'époque, a accepté cette proposition. Dans le petit manifeste, *Pour des Casques Rouges*, je cite des extraits de ces échanges qui se sont soldés par la création d'un groupe de travail en France et aux Etats-Unis.

Le processus de réflexion est en marche, il faut une très forte mobilisation pour qu'il aille plus loin et plus vite. Je compte sur vous tous pour faire passer le message. Ce projet dépend d'une volonté politique forte mais il dépend aussi d'une mobilisation de l'opinion. Merci d'être là et merci de continuer à nous soutenir.

## PHILIPPE MARTINAT

*Grand reporter au journal Le Parisien*



Nicole Guedj, vous avez cité des chiffres tout à fait pharaoniques notamment sur des projections de 375 millions de victimes potentielles en 2015. Pour continuer sur l'impact des changements climatiques, je passe la parole dès à présent à Madame Marie-Claire Daveu.

Marie-Claire Daveu, vous suivez Nathalie Kosciusko-Morizet presque comme son ombre puisque vous étiez sa directrice de cabinet au Secrétariat d'Etat à l'Ecologie et aujourd'hui vous êtes toujours sa directrice de cabinet, mais cette fois-ci, au Secrétariat d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'Economie Numérique - et d'ailleurs je suis sûr que les deux ne sont pas sans rapport ! »

## L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ACTION HUMANITAIRE

**MARIE CLAIRE DAVEU**

*Directrice de cabinet de la Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique*



Merci. Effectivement, je travaille avec la Secrétaire d'Etat Nathalie Kosciusko-Morizet qui, comme vous le savez, est fortement impliquée depuis quelques années sur le sujet de l'environnement - et effectivement entre la prospective et les sujets environnementaux, il y a une véritable interface.

Ce soir, je vous ai préparé une présentation pour vous montrer quels sont les impacts humains des changements climatiques.

La Secrétaire d'Etat à l'Ecologie le rappelait dans son mot, aujourd'hui, le changement climatique est une certitude. Mais on peut encore œuvrer pour réduire l'augmentation du réchauffement de la planète et c'est pourquoi le gouvernement s'engage énormément pour l'événement de Copenhague en décembre.

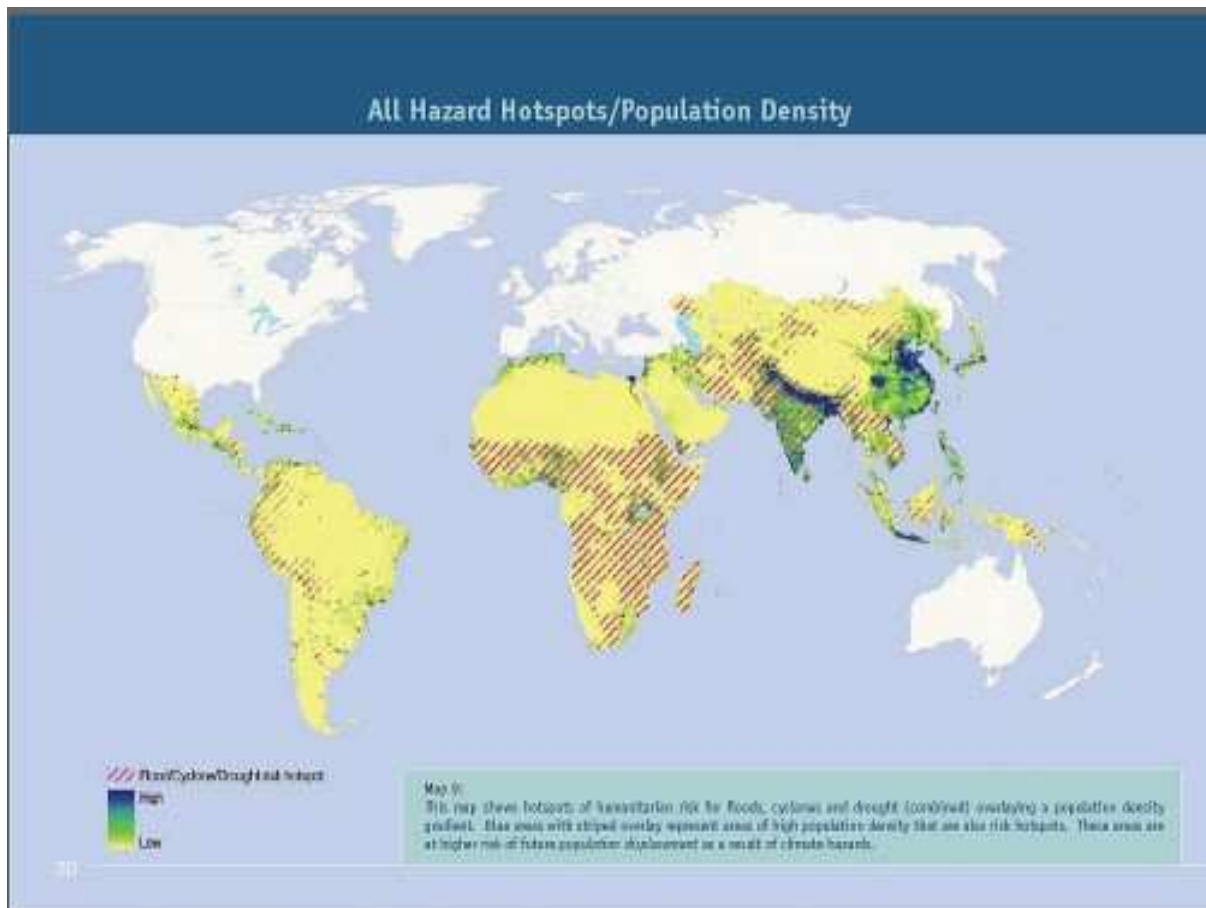
Aujourd'hui, le changement climatique, de manière très opérationnel, c'est :

- Le réchauffement de la planète et l'on verra quel effet cela peut avoir sur la santé, l'alimentation etc.
- C'est aussi l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes. Et c'est souvent, au travers de ces phénomènes climatiques extrêmes, qu'aujourd'hui on observe le besoin humanitaire.

Nicole Guedj le disait tout à l'heure, selon le rapport du Forum Humanitaire Mondial, 250 millions de personnes sont aujourd'hui victimes du changement climatique. Il faut savoir qu'on prévoit, dans une échéance de 20 ans, 10% de la population qui, à des niveaux divers et variés, sera touchée par ce changement climatique. 375 millions de personnes seront touchées chaque année d'ici à 2015 soit une augmentation par rapport à ce que l'on connaît aujourd'hui de 54% des victimes.

Le changement climatique va aussi avoir un impact sur les questions de développement et de famine, sur la sécurité alimentaire, sur la santé, sur la pauvreté, sur l'accès à l'eau, la cohésion sociale, l'immigration et le déplacement des populations.

Vous pouvez voir au travers de ces schémas quels sont les pays en stade 4 sur l'augmentation des émissions. Vous voyez les inondations, l'augmentation de la température, l'augmentation du niveau des mers, avec tous les phénomènes extrêmes que l'on évoquait et l'impact très concret sur les éléments cités, depuis la sécurité alimentaire jusqu'au déplacement des populations.



En ce qui concerne la sécurité alimentaire, ce qui est prévu par un certain nombre d'experts internationaux, c'est que nous allons observer des problèmes de plus en plus graves liés aux pénuries alimentaires.

Le réchauffement climatique va conduire à :

- des zones de désertification de plus en plus étendues.
- des inondations, qui vont rendre les terres complètement stériles.
- un blanchissement du littoral, comme on peut le voir dans le Pacifique où toute la chaîne alimentaire, qui permet le développement aussi bien des poissons que de leurs écosystèmes, va être complètement détruit.

Et toujours selon les mêmes estimations du *Forum Humanitaire Mondial*, dans 20 ans, en raison du changement climatique, on estime que le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait doubler pour atteindre 75 millions de personnes ; et la production alimentaire mondiale connaîtrait une réduction de 50 millions de tonnes, entraînant une hausse de 20% des prix alimentaires.

Autre effet de la sécurité alimentaire, c'est l'impact sur la santé :

- Tout d'abord, le risque de recrudescence des maladies infectieuses. En effet, quand on parle réchauffement et surtout quand on parle précipitation, certaines épidémies mortelles qui se déclaraient uniquement dans certaines régions vont apparaître dans des régions considérées auparavant comme protégées. Je citerai la malaria, la gale ou la fièvre jaune. Il faut voir aussi que la diminution de la ressource en eau saine entrainera d'autres pathologies

comme le choléra et la diarrhée qui sont déjà aujourd'hui deux causes de décès fréquents.

- A côté de ce risque d'épidémie mortelle, il y aura aussi le développement d'insectes endogènes qui n'étaient pas présents dans cette zone et qui en raison de l'augmentation de la température vont se trouver sur des zones nouvelles.

Il faut savoir que tout cela évolue très vite et que même dans les pays occidentaux, qui sont aujourd'hui épargnés d'un certain nombre de pathologies comme le paludisme etc., ces maladies étaient encore présentes il y a moins d'un siècle dans certaines régions (en Italie ou en Corse etc.). Les effets du changement climatique pourraient donc faire revenir ce type de pathologies.

Le changement climatique a un impact sur le côté alimentaire mais crée aussi une nouvelle géographie des maladies infectieuses. Aujourd'hui, en termes de santé, le Forum Humanitaire Mondial ainsi que l'OMS chiffrent à 60 000 le nombre de décès directement liés chaque année aux effets du changement climatique. Ce nombre pourrait atteindre 0.5 million en 2030, ce qui reviendrait à un coût économique de plus de 125 millions de dollars par an. Vous voyez bien qu'au travers du seul impact des pathologies, on a des chiffres et des besoins qui sont tout à fait significatifs.

Concernant l'impact sur la cohésion sociale et sur la sécurité, aller chercher de nouvelles terres fertiles, l'accès à l'eau, etc., tout ceci entraîne des migrations et des déplacements, aussi bien dus à la sécheresse qu'aux inondations, qui sont génératrices de tensions puisqu'il faut accéder à des nouvelles terres. Si on observe, on remarque que déjà aujourd'hui bon nombre de conflits armés sont liés à la réduction de ressources naturelles. Alors certains d'entre vous me diront que c'est très réducteur de faire le lien entre conflits et changement climatique. Simplement, on peut observer que beaucoup de conflits extrêmement virulents, à travers le monde, sont liés à l'accès à la ressource naturelle et pas seulement au pétrole mais pour beaucoup à l'eau, à la fois en quantité et en qualité.

Ce qui est également important de voir c'est le type de population visé que ce soit par les conflits ou les pathologies. Evidemment, ce seront les femmes et les enfants qui seront davantage vulnérables aux changements climatiques. L'UNICEF estime que 175 millions d'enfants souffriront des conséquences des catastrophes provoquées par les changements climatiques aux cours des dix prochaines années. Ensuite, en termes de chiffres toujours, pour essayer de cadrer les choses, on peut dire que les femmes et les enfants représentent en moyenne 65% des personnes qui seront touchées, chaque année et dans les 10 années à venir, par ces catastrophes climatiques.

Ce que je veux vous montrer aussi, c'est que malheureusement, les coins qui sont les plus sensibles et les plus exposés, sont les pays en voie de développement. Pourtant, comme on le lisait encore dans le petit mot de Madame Jouanno, les pays les plus pauvres sont ceux qui ont le moins de capacités à s'adapter aux effets du changement climatique. On est donc en présence d'une sorte de superposition de toutes les difficultés et notamment de la difficulté de limiter les impacts en amont du changement climatique.

J'ai essayé, dans une deuxième partie, d'identifier de manière synthétique quels étaient les coûts des défis à relever pour l'action humanitaire.

- Le premier, c'est de financer les risques accrus d'urgence humanitaire. Il est considéré que les dépenses dans ce secteur devront être d'au moins 25 milliards de dollars par an par rapport au 14 milliards qui sont alloués jusqu'en 2010. Oxfam dit que nous avons besoin de 42 milliards de dollars de plus par an, attribués à l'aide humanitaire, pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Donc ça veut dire à la fois une capacité de sensibilisation des gouvernements, des différents Etats, de l'Europe etc. au sujet du changement climatique.
- Deuxièmement, et ça on y reviendra avec l'intervenant suivant, il faut bâtir un système d'aide humanitaire plus efficient.
- Et troisième point, je crois qu'il est important de repenser les relations entre l'humanitaire et le militaire. En effet, le changement climatique et ses impacts, comme on l'a vu tout à l'heure, constitue un facteur d'aggravation de l'instabilité politique local et géopolitique globale. Il faut voir comment on peut redéfinir les interfaces d'anticipation de travail, ce qui ne va pas sans poser problème. Il faut aussi se poser la question de la responsabilité de se protéger. Est-ce, pour l'avenir, le gage d'une action humanitaire plus efficace ? Est-ce que l'on doit faire preuve de plus de pragmatisme pour gouverner les conduites des actions humanitaires en situation de crise, c'est-à-dire consentir à un certain nombre de collaborations par souci d'efficacité ? Quel doit être la place des ONG ? Quelles conséquences cela a pour leur indépendance ? La sécurité des acteurs humanitaires est-elle à ce prix ? Dans tous les cas, le changement climatique demande, au vu de l'échelle des impacts, de vraisemblablement retranscrire très en profondeur la relation entre les différents acteurs qu'ils soient institutionnels ou pas.

Un dernier mot avant de conclure pour dire qu'avant qu'on arrive à l'humanitaire au sens strict du terme, il semble très important d'agir en amont sur les phénomènes de changements climatiques. Et des fondations comme celle de Nicole Guedj mais aussi l'action des pouvoirs publics doivent aider sur tout ce qu'on appelle phénomènes d'accumulations et d'adaptations. Par exemple, en ce qui concerne la hausse des niveaux de la mer, on ne pourra pas mettre des murs pour empêcher la mer de monter, mais il y a, dans certaines zones, des possibilités d'atténuer les effets de cette montée des eaux, d'atténuer les effets de ce réchauffement climatique.

Il y a cinq points très concrets de prévention à mettre en place pour s'adapter :

- Le premier, c'est de développer des systèmes d'alarme précoce - on voit ici le lien avec le sujet numérique.
- Renforcer les capacités d'adaptations des individus et des communautés face au risque probable. Par exemple avec le risque des avalanches : quand on éduque les populations, on peut éviter un certain nombre de catastrophes.
- Restaurer les systèmes locaux traditionnels de résolutions des conflits qui ont fait leurs preuves notamment sur des sujets d'accès à l'eau etc.
- Pour terminer, je dirai que le changement climatique - comme on vient de le voir - est quelque chose d'inéluctable. Il va falloir s'y préparer et l'action humanitaire va forcément être bouleversée en profondeur. Je crois qu'on a tout intérêt à faire beaucoup plus, qu'on a intérêt à ce que le monde associatif

travaille de manière beaucoup plus étroite pour essayer d'avancer et de devancer ce qui va arriver.

## L'ORGANISATION DE L'ACTION HUMANITAIRE

### CHRISTIAN TROUBE

*Rédacteur en chef de La Vie, vice-Président d'Action Contre la Faim*



Je veux revenir sur ce qu'a dit Nicole Guedj tout à l'heure en parlant d'un débat à la mode, ça me rappelle des débats que nous avons eu tout au long des années 90, des tas de colloques sur « humanitaire et développement durable » et je me souviens de la longue prise de conscience. Et aujourd'hui, grâce à Nicole Guedj qui nous invite ce soir, on est dans la marche supérieure, c'est-à-dire qu'on arrive sur des questions de climat, de réchauffement climatique.

Justement et pour en revenir à l'humanitaire, vous avez sûrement remarqué cet Ultimatum de Copenhague, une pétition qui circule en ligne afin de toucher l'opinion publique sur les questions du sommet de Copenhague. Cet appel est signé par un certain nombre d'organisations et d'ONG. Il faut savoir qu'au sein des ONG, il y a eu un énorme débat entre des ONG qui étaient prêtes à signer cet Ultimatum de Copenhague et d'autres qui rétorquaient que ça ne faisait pas partie de leur mandat social. Qui a dit ça ? Des ONG d'urgence, des ONG sans frontiérisme. Et d'autres ONG par contre ont été proactives et ont décidé de signer - je suis très heureux d'ailleurs qu'Action Contre la Faim fasse partie des signataires. Mais je m'inquiète de ne pas voir d'autres organisations au nom de : « ce n'est pas notre business ». C'est assez inquiétant dans le sens où l'on voit bien le lien avec l'humanitaire, l'on voit bien que toutes ces ONG françaises et internationales ne peuvent qu'être concernées par ces questions. Nous l'avons rappelé tout à l'heure avec Marie-Claire Daveu et elle a raison.

Par exemple, Action Contre la Faim considère ces questions là en urgence : en Mongolie, Action Contre la Faim a monté des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition car, par dizaine de milliers, la population arrive de la steppe mongole parce que le bétail est mort, parce que les hivers sont devenus très vigoureux, les étés sont devenus très chauds et qu'il n'y a donc plus de moyens de subsistance pour ces éleveurs et agriculteurs qui se retrouvent marginalisés dans les bidonvilles.

On voit que ce n'est plus de la catastrophe naturelle, c'est de la catastrophe ordinaire, silencieuse et désormais quotidienne.

Que peut faire l'action humanitaire contre ça ? Je constate un premier point : il y a des frontières artificielles qui ont subsisté très longtemps dans le monde de l'humanitaire français entre l'urgence et le développement.

Ça a duré des années et des années : « Je fais de l'urgence pas du développement et moi je fais du développement, je ne fais pas d'urgence ».

Heureusement aujourd'hui, on voit ces frontières qui s'estompent et on voit des ONG comme Action Contre la Faim et d'autres qui s'intéressent, non seulement aux conséquences des situations de crises humanitaires, mais en même temps qui s'intéressent à leurs causes.

Ces frontières artificielles ont gelé les dynamiques assez longtemps et heureusement on voit aujourd'hui des débats beaucoup plus complexifiés et une action sur le terrain beaucoup plus professionnalisée.

Par exemple, régler une crise humanitaire, ce n'est plus forcément s'attaquer à une malnutrition sévère à travers le médical ou la nutrition, c'est aussi s'attaquer aux causes, c'est-à-dire s'attaquer à l'accès à l'eau, à la sécurité alimentaire, à l'agriculture, à l'élevage. Il était temps que les barrières tombent pour qu'enfin l'action humanitaire travaille en cohérence.

Cela dit, puisque mon intervention porte sur l'organisation des actions humanitaires, je vais m'arrêter au cas français puis on pourra ensuite l'élargir au cas mondial.

Je reste très perplexe devant un monde humanitaire qui reste très dispersé et très parcimonieux. Dispersé parce que les acteurs sont très nombreux. On a l'impression que puisque les acteurs sont nombreux, il se passe beaucoup de choses. Il se passe des choses bien entendu ; mais parcimonieux car on s'aperçoit que les Euros/Dollars ne sont pas au rendez-vous.

Mais c'est surtout la question de la mise en musique de tout cela. Il ne suffit pas de multiplier les partenaires, Nicole Guedj a raison, il faut quand même un chef d'orchestre à un moment donné et sur ces questions là, il y a tellement de chefs d'orchestres au niveau des Etats, qu'on est souvent dans une cacophonie.

Là aussi on peut se féliciter, en France, d'être le pays des ONG. Je crois qu'il y a 40 000 ONG en France, de la micro ONG jusqu'aux réseaux transnationaux professionnalisés que représentent aujourd'hui Médecins Sans Frontières, Action Contre la Faim, Handicap International ou d'autres... Et bien face à tout cela, on est dans une sorte de galaxie dont il est difficile de cerner qui fait quoi, avec quels moyens et surtout avec quels résultats.

Il faut savoir que dans l'enveloppe de 450 millions d'euros alloués chaque année par l'Etat, 75% des recettes sont captées par seulement une dizaine d'associations. Une dizaine d'ONG que tout le monde connaît, qui ont pignon sur rue, et qui sont professionnelles.

Si on s'intéresse aux Nations Unies, le HCR, l'OTAN, l'UNICEF, on peut en citer d'autres, l'OCHA – qui est une organisation de l'humanitaire d'urgence – tout ça, c'est un peu la même chose, on est dans le monde de l'ONU, qui semble très riche au premier trait de lecture mais quand on regarde un peu mieux, on voit que le monde des Nations Unies n'est pas aussi concret. A propos de cette réforme militaire des Nations Unies ; on va parler tout à l'heure des clusters – cette fameuse organisation de rationalisation par grand secteurs de l'humanitaire ; des interventions à la fois des agences des Nations Unies, des ONG et des grandes instances internationales - peut être même des Casques Rouges, il faut voir avec les clusters, je ne sais pas – et la relation du côté des Nations Unies.

Je voudrais évoquer aussi les relations avec l'armée. Vous savez que les humanitaires se méfient beaucoup des relations avec l'armée parce que d'un côté les humanitaires ont besoin d'hélicoptères, ont besoin de bateaux etc et que les armées peuvent leur offrir ces moyens, mais que de l'autre, on voit sur les crises humanitaires, je pense à la Somalie et à l'Afghanistan où on a vu des actions à la fois civilo-humanitaires et militaires, que très souvent pour les populations, les actions des militaires sont assimilées aux actions civilo-humanitaires.

L'idée est intéressante mais en même temps chacun a fait ses choix : les militaires ont des objectifs propres, les humanitaires en ont d'autres. Ils peuvent se rencontrer sur des contrats mais encore faut-il qu'ils soient clairement identifiés.

Les entreprises ont également un rôle important à jouer. Il y a toujours ce questionnement entre le monde de l'entreprise et le monde de l'humanitaire, mais je vois qu'avec les années se mettent en place des actions qui peuvent aller dans ce sens.

Je prendrai un exemple : Sumatra, on évoquait le tremblement de terre qui a eu lieu il y a dix jours et bien des ONG françaises étaient sur le terrain 2 jours après. Ils étaient avec un partenaire, Veolia, ce qui a permis de gagner du temps dans la préparation des schémas d'intervention. Voilà un panorama assez rapide mais qui montre le monde français – un monde français atomisé- avec des moyens qui restent limités.

On peut aussi prendre une autre approche avec une comparaison entre le monde de l'humanitaire français et le monde humanitaire anglo-saxon, un monde qui regorge de sans frontiérisme, de *french doctors*, à ce titre et c'est vrai, c'est le modèle français qui a inventé l'humanitaire et c'est celui qui perdure aujourd'hui.

Mais en même temps, restons modeste car il faut savoir que même la plus grosse des ONG françaises a un budget annuel de l'ordre de 100 à 150 millions d'euros face à des ONG anglo-saxonnes qui ont des budgets de l'ordre du milliard de dollars. On peut faire la conversion entre l'euro/dollar, ça ne change pas grand-chose, on est de l'ordre de 100 millions d'euros en France on est dans le milliard de dollars dans le milieu anglo-saxon, on voit bien qu'on peut difficilement comparer.

En France, on a exalté cette notion d'esprit du sans frontiérisme, du droit d'ingérence, de cette façon de gommer les frontières pour aller aux secours des victimes, qui est tout-à-fait intéressante, honorable et qui a donné de très bons résultats, mais on est aujourd'hui dans une disposition géopolitique du monde qui est complètement différente.

On peut citer le Darfour, lorsque le président soudanais Omar El Bechir, au mois d'avril, après le mandat d'arrêt international, a décidé d'expulser purement et simplement les 17 plus grandes ONG présentes au Darfour. Vous pouvez parler de droit d'ingérence autant que vous voulez, de transgression, etc., il n'empêche que ces ONG ont été expulsées.

On est donc dans un monde nouveau où il faut gérer l'insécurité et les nouvelles formes d'interventions possibles.

Si les ONG se projettent sur des catastrophes naturelles avec du matériel, de l'argent, des compétences, je ne souhaiterais pas non plus que cela débouche sur une sorte d'ivresse. Il ne faudrait pas qu'on pense que l'humanitaire des pays du Nord aille à l'encontre des souffrances des pays du Sud.

De là découle l'Arche de Zoé. Rappelez-vous l'Arche de Zoé au Tchad, mais rappelez-vous que l'Arche de Zoé n'est pas né au Tchad, elle est née lors du tsunami, c'était une association qui s'appelait à l'époque urgence 4&4. »

**PHILIPPE MARTINAT**  
*Grand reporter au journal Le Parisien*



Que devons-nous faire pour éviter ces dérives, ces débordements ?

**CHRISTIAN TROUBE**  
*Rédacteur en chef de La Vie, vice-président d'Action Contre la Faim*



Et bien justement c'était ma conclusion ! Ma conclusion c'était de dire qu'il faut plus d'efficacité mais il faut aussi, je pense, de la modestie car il ne faut pas perdre de vue que lorsque nous intervenons, nous n'intervenons pas forcément comme émissaire vierge. Il y a des victimes mais il ne faut pas les réduire au simple fait d'être victime, elles pensent et elles réagissent aussi, même si elles ont moins de moyens.

**LES DEFIS DE L'AIDE HUMANITAIRE AU XXIème SIECLE**

**MARC-ANTOINE PEROUSE DE MONTCLOS**  
*Chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement, Directeur de l'Observatoire de l'Action humanitaire*



Je vais avoir une ambition en fait assez modeste. Je vais simplement évoquer quelques-uns des défis qui attendent la communauté internationale si elle veut améliorer sa réponse aux crises et donc son assistance aux victimes des catastrophes naturelles.

Par exemple, je ne traiterai pas des problèmes d'ordre technique ou logistique auxquels personnellement je n'entends rien ! Je m'intéresserai seulement à des questions d'ordre stratégique qui, selon moi, concerne trois principaux volets : politique d'abord, administratif ou organisationnel ensuite, et enfin opérationnel. Améliorer la réponse de la communauté internationale dépend, dans les cas de crise, de la bonne volonté politique. Je crois que ce n'est pas inutile de le rappeler et pourquoi pas de faire un petit point d'histoire.

En 1927, un ancien président de la Croix-Rouge italienne, M. Giovanni Ciralo, réussit à faire établir par la Société des Nations, *l'Union Internationale des Secours*. Je veux vous rappeler que ce Président de la Croix-Rouge italienne avait vu sa famille périr lors d'un tremblement de terre en 1908, il était donc extrêmement sensible à la question et son projet finit par aboutir en 1927. Malheureusement, son projet n'a pas plus fonctionné que la Société des Nations et il est mort avec la SDN en 1939.

Un historien américain montre très bien comment ce projet a été torpillé, à la fois par les Etats bailleurs, notamment la Grande Bretagne qui craignait une manœuvre de l'Italie fasciste avec ce projet, mais aussi par les organisations humanitaires comme la Croix-Rouge ou le CICR qui craignaient que ce projet n'empiète sur leurs plates bandes, montrant déjà à l'époque comment la question de la coordination des acteurs humanitaires était absolument essentielle pour améliorer la réponse de la communauté internationale dans le domaine des catastrophes naturelles.

Les Nations Unies aussi ont essayé, notamment avec Kofi Annan, mais elles n'ont jamais réussi à se doter d'une armée permanente de Casques Bleus qui serait par exemple pré-positionnée et qui pourrait donc répondre plus rapidement à des crises armées.

De ce point de vue, je pense qu'il sera très difficile de créer le consensus entre les Etats pour créer un corps permanent de pompiers ou de Casques Rouges qui aurait évidemment le mérite d'être déployé plus rapidement sur les terrains de risques car contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, on n'aurait pas besoin de faire appel à des volontaires, ce qui peut prendre trop de temps.

Si le projet des Casques Rouges arrive à aboutir, où se situerait-il par exemple dans la hiérarchie onusienne ? Au niveau de l'OCHA (le bureau de coordination des affaires humanitaires) ou du BBKO (le département chargé de gérer les opérations de maintien de la paix) ? En sachant qu'il y a aujourd'hui un débat très nourri dans le monde humanitaire sur ce qu'on appelle l'intégration des opérations de la paix. Intégration qui trop souvent revient à mettre l'humanitaire sous la tutelle du politique et du militaire. Ce débat porte donc à la fois sur la coordination, sur l'intégration et sur le risque d'une mise sous tutelle de l'action humanitaire de la part des Etats bailleurs qui financent les opérations, en sachant que certaines catastrophes naturelles se vendent mieux que d'autres : le tsunami asiatique, comme on l'a signalé tout à l'heure, a reçu une très forte réponse de la part de la communauté internationale et des donateurs. Alors qu'au contraire, pour le tremblement de terre au Cachemire, l'année suivante en 2005, la réponse était beaucoup moins importante.

Il y a là un vrai défi organisationnel qu'il faudra relever.

Et je voudrais terminer par ce défi d'ordre opérationnel. Car je crois qu'une réponse aux catastrophes naturelles ne fera pas l'économie d'une réflexion sur ce que, dans les années 80-90, on appelait le devoir d'ingérence humanitaire, ce qu'on appelle aujourd'hui le devoir de protéger, ce qu'on appelait autrefois, au XIXème siècle, l'intervention d'humanité.

Que faisons-nous lorsque les pouvoirs sur place refusent de laisser accès aux victimes et de laisser distribuer des secours ? On l'a vu tout à l'heure, dans le cas de la junte birmane, il y a là un vrai questionnement qui pour l'instant n'est pas tranché.

Justement, à l'occasion du typhon qui a ravagé la Birmanie il y a quelques temps, certains acteurs ont développé le devoir de protéger, dans le sens où ils ont forcé militairement la junte à accepter les secours dont elle refusait la contribution sur le terrain.

Alors si j'utilise le prisme de la guerre pour montrer la difficulté d'accès aux victimes, c'est que ce prisme met en évidence, met en lumière toute l'instrumentalisation politique et militaire de l'aide humanitaire.

Et de ce point de vue, je pense que ça vaut aussi pour la réponse aux catastrophes naturelles - qu'on évoquait tout à l'heure - puisque les changements climatiques pourraient être amenés à produire des conflits assez spécifiques.

De même lorsque ces catastrophes naturelles se produisent dans des pays qui sont déjà en guerre : Je pense aux inondations du Bangladesh en 1970 au moment où démarrait la guerre d'indépendance contre le Pakistan. Je pense également à la sécheresse en Ethiopie en 1984 qui est une affaire éminemment politique. Ou bien encore récemment le tsunami de 2004 qui a affecté deux zones qui étaient déjà en guerre : Aceh en Indonésie et le pays tamoul au Sri Lanka.

Or la difficulté c'est évidemment l'accès aux victimes mais aussi la réduction de l'instrumentalisation stratégique de l'aide humanitaire par les belligérants, sachant que l'aide humanitaire, malgré elle, nourrit les économies de guerres. J'irai très vite sur les modalités de ce phénomène qu'on connaît assez bien. Disons que ça se fait au moins sur trois niveaux.

- Sur la forme, on pense notamment aux enlèvements de travailleurs humanitaires dans des pays comme la Somalie ou la Tchétchénie. Travailleurs humanitaires qui sont ensuite relâchés contre rançons. On pense aux détournements de l'aide, aux pillages des vivres, mais ça c'est la partie la plus visible du phénomène.
- Il y a aussi deux autres façons où l'aide humanitaire peut contribuer à prolonger les conflits. C'est un vrai problème. La première, c'est à travers les effets d'entraînements économiques. Le fait que les opérateurs sur place vont se ravitailler, vont employer des gens. En Somalie, les organisations humanitaires, faute d'Etat, sont les derniers employeurs d'une économie formelle qui n'existe quasiment plus. Donc ceci représente un enjeu énorme pour les belligérants qui n'ont de cesse de vouloir capter tous les effets économiques induits par les organisations humanitaires sur le terrain.
- Et puis à un troisième niveau, on l'a un petit peu évoqué tout à l'heure quand Monsieur Troubé parlait de la façon dont l'aide au développement - mais ça peut valoir aussi pour l'humanitaire d'urgence - peut exonérer les pouvoirs locaux de leurs responsabilités sociales tels que de donner aux populations à manger, c'est effectivement la crainte que l'aide humanitaire décharge les belligérants de leurs obligations sociales vis-à-vis de la population et que donc toutes les ressources locales soient portées sur l'effort de guerre puisque de

toutes façons, les services sociaux, eux, seraient assurés par les humanitaires.

Alors là, on est face à une vraie difficulté qui souligne la nécessité d'une réévaluation sérieuse de l'aide humanitaire que Christian Troubé évoquait aussi un peu tout à l'heure. De ce point de vue, je pense qu'il faut vraiment travailler car on bute toujours sur une question un peu insoluble : comment mettre en balance les effets positifs de l'aide (évidemment il en existe et heureusement) et les effets pervers que l'on vient de souligner dans la façon dont l'aide peut entretenir les conflits et être captée par les belligérants aux bénéfices de logiques qui sont militaires ou politiques mais qui n'ont rien à voir avec l'assistance à des populations en dangers ?

Ma conclusion, c'est qu'il est tout aussi important de réfléchir aux modalités de retrait et de terminaison de l'opération humanitaire qu'aux modalités d'interventions. Ça paraît absolument fondamental, ce qui revient à admettre que, dans certains cas, l'aide humanitaire ne peut absolument pas tout résoudre et qu'elle peut faire du mal. Je crois qu'à partir du moment où un opérateur humanitaire a conscience qu'il peut produire des effets pervers, il ne peut qu'améliorer son action.

## **PHILIPPE MARTINAT**

*Grand reporter au journal Le Parisien*



Nicole Guedj, il y a des interrogations, un peu de scepticisme aussi sur l'endroit et la manière de mettre en place votre action, l'interaction qu'il y aura entre les Etats, et la machine onusienne.

## **NICOLE GUEDJ**

*Ancien ministre, Président de la Fondation Casques Rouges*



Monsieur Pérouse de Monclos, je vous remercie vraiment d'avoir accepté notre invitation. Je suis à la fois heureuse et très frustrée. J'aurais envie de vous répondre pendant une journée entière. On fera peut-être cela une autre fois parce que là ça ne va pas être possible, je veux simplement rappeler, que pour moi l'idée de créer les Casques Rouges n'est pas de lever une armée. Comme je l'ai expliqué, mon souhait c'est de voir l'action de tous les acteurs de terrain qui existent déjà - au travers des ONG et des agences onusiennes -

coordonnée, mutualisée afin d'être optimisée. Et à ce titre, il nous est apparu qu'un Etat-major à l'échelle de l'ONU pouvait effectivement, à la fois faire ce travail d'identification et de recensement des moyens dont on dispose - quelque soit d'ailleurs la nature de ces moyens - et puis travailler à l'anticipation, ce qu'individuellement même les plus grandes agences onusiennes et même les plus grandes ONG ne savent, ne peuvent ou ne veulent faire. Voilà l'idée.

Alors à côté de ça, j'ai parlé de centres régionaux pour décentraliser. Il me semble qu'il serait utile de créer une sorte de force d'appoint des Casques Rouges qui gèrerait, en renfort de l'intervention des différents acteurs sur le terrain, pour aider à cette coordination.

Voilà un peu l'esprit dans les très grandes lignes mais encore une fois, l'idée n'est pas finalisée.

Vous avez évoqué - et là on va rentrer dans des champs un peu plus techniques - l'OCHA à l'ONU. L'OCHA a beaucoup de mérite. L'OCHA, c'est un bureau de coordination à l'échelle de l'ONU. Simplement, l'OCHA n'a pas de moyen. A un moment donné il faut savoir se dire les choses : l'OCHA n'a pas de moyen et l'OCHA n'est pas opérationnelle. Moi je dis : il faut des moyens, il faut être opérationnel, il faut prendre des responsabilités. Il faut peut-être aussi en parler : le monde de l'humanitaire regarde le monde militaire avec beaucoup de mépris sauf quand il s'agit, au moment des catastrophes, de faire appel aux militaires pour leurs moyens matériels, logistiques, leurs hélicoptères... Avec les Casques Rouges, nous cherchons désespérément des moyens et notamment des hélicoptères. Avec les militaires, on en a en temps utile.

Les Casques Rouges, ça serait une organisation 100% humanitaire mais qui saurait faire le lien, qui saurait collaborer, qui saurait coopérer, et qui saurait coordonner les uns et les autres. C'est ça l'esprit, ça ne va pas tellement plus loin mais si déjà on avait ça, quel progrès ce serait.

Vous avez évoqué des tas de problèmes et notamment celui du rôle de la politique. Si j'ai été amené à accepter les missions politiques qui m'ont été confiées, c'est qu'à un moment dans ma vie, j'ai été un peu maline et je me suis rendue compte que sans la politique, les combats qu'on mène les uns et les autres, on peut encore les mener longtemps, on n'y arrivera pas. La politique est un levier. Les politiques sont ceux qui ont les pouvoirs de décision. Le consensus, ce n'est jamais facile, rien n'est jamais facile. Je veux simplement terminer en disant que, et c'est pour moi une règle de vie, la difficulté ne doit pas nous faire reculer, elle ne doit surtout pas nous faire renoncer et si on s'associe, on va peut être pouvoir y arriver un petit peu mieux. Et c'est peut être le moment de passer la parole à Patrick Aeberhard.

## FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES, L'ASSISTANCE HUMANITAIRE EST UN DEVOIR

**PATRICK AEBERHARD**

*Ancien Président de Médecins du Monde, Professeur associé à l'Université  
Paris 8*



J'ai rencontré Nicole Guedj il y a peu de temps, par des amis communs et elle m'a parlé des Casques Rouges. Il se trouve que c'est une idée qui me séduit beaucoup. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi : Il y a quelques jours, il y a eu une catastrophe naturelle en Asie, je ne sais pas si c'était dû au réchauffement climatique, ça aussi c'est un débat qu'on ne peut pas toujours préciser - c'est-à-dire que des tremblements de terres, des inondations, il y en a toujours eu - alors

disons qu'ils s'aggravent.

Vous voyez ces pauvres gens, vous voyez la presse à côté d'eux et les humanitaires qui ne sont pas encore là. Nous savons à Médecins du Monde et Médecins sans Frontières, depuis assez longtemps, que si l'on n'est pas sur place quand ça se passe, ça ne sert à rien. Il faut être sur place.

Vous vous souvenez tous de la catastrophe en Colombie. Vous aviez cette petite fille qui était filmée en permanence par toute la presse internationale et les humanitaires n'étaient pas là. Et quand ils sont arrivés, 24 heures plus tard, la pauvre enfant était morte. C'était un scandale, pour nous humanitaires, que de se dire que l'on était incapable d'intervenir.

Et pourquoi ? A cause des questions de logistique.

Les 8 Décembre 1988, a été voté aux Nations Unies, la résolution 43-131 sur « *le droit à l'assistance humanitaire des victimes des catastrophes naturelles et de situations d'urgence* ». Ça fait maintenant plus de 20 ans que le droit d'accès aux victimes a été voté aux Nations Unies à l'unanimité.

Le lendemain, alors que Médecins du Monde avait essayé longtemps d'aller en Union Soviétique pour Tchernobyl et pour d'autres catastrophes, le lendemain, j'étais en Arménie sur le site du tremblement de terre qui avait eu lieu le même jour.

Mais les Soviétiques, qui étaient en train de changer de politique, avaient pensé que ce texte des Nations Unies allait être mis en application immédiatement et donc je suis parti avec une équipe de 25 médecins et infirmières, 30 tonnes de médicaments et on a fait une petite action humanitaire sur le terrain. Puis on a été rejoint et finalement tout le monde était là.

Nous avons aidé un peu mais nous ne sommes pas équipés pour le développement. Nous sommes équipés pour la nutrition, pour la recherche mais c'est vrai que ce sont les grandes structures intergouvernementales qui ont les moyens de nourrir toute une population, de prévenir les catastrophes naturelles etc.

Nous sommes des témoins et donc nous avons parlé du devoir d'intervention, provoquer les politiques pour leurs dire de faire quelque chose ! C'est d'ailleurs ce qui c'est passé aux Nations Unies lors de la déclaration de la résolution du millenium qui a voté à l'unanimité le devoir d'assistance, le devoir de protection. Mais cela concerne uniquement les populations confrontées à des tyrans dans le cadre de crimes de guerres, de génocides et de crimes contre l'humanité.

Quand la Birmanie a eu lieu, il y a eu un débat dans le milieu humanitaire pour dire « on a le droit d'aller en Birmanie, c'est pour les crimes de guerres ».

Or nous, nous l'avions fait, et Bernard Kouchner en particulier quand il a fait passer la résolution aux Nations Unies, il l'a fait pour des crimes de guerres. Mais on utilisait à l'époque une petite technique, on ne disait pas « le droit d'ingérence » car c'était une insulte, on disait droit d'assistance aux personnes en situation de catastrophe ou en situation d'urgence.

Vous voyez, 20 ans plus tard les choses n'ont pas bougé, la logistique des humanitaires n'a pas bougé et on voit toujours ces pauvres gens tous seuls en train d'enlever avec les mains les gravats.

Prenons l'exemple de la Chine. La Chine, pour des raisons de fierté, a dit « je peux le faire » et ils n'ont pas su faire et les gens sont morts. Ce n'est pas acceptable de laisser faire ça juste à cause d'une mauvaise gouvernance.

C'est la raison pour laquelle je pense que l'action de Nicole Guedj est tout à fait d'actualité. Et vous avez tout à fait raison de dire qu'il ne faut pas faire d'arrogance. Elle va justement créer sur tous les continents une force d'intervention qui sera locale. Dans chaque pays, il y a des gens compétents et bien ils vont s'allier. Et si les Australiens ont un outil que les Indonésiens n'ont pas, ils pourront se l'échanger.

Et je pense que les ONG seraient très contentes d'avoir une structure qui utiliserait des moyens militaires mais qui ne serait pas militaire. C'est vrai qu'on n'aime pas trop rentrer dans les camions alors quand c'est une catastrophe naturelle ce n'est pas très grave parce qu'on prend des hélicoptères civils. Mais quand c'est un conflit, c'est un danger pour les équipes parce qu'on se dit que c'est un camion français et que c'est un groupe français qui est là et donc que l'on va riposter. Et ça c'est un vrai problème.

Dans cette proposition, je vois un moyen très clair de protéger les ONG et de les associer à l'action en étant le plus rapide possible. Parce qu'après quelques jours, il ne reste plus qu'à faire du développement, c'est-à-dire reconstruire.

Franchement, les ONG ne sont pas faites pour reconstruire ! Si vous regardez ces ONG françaises qui ont reçu un argent considérable, et je ne sais pas ce qu'elles en ont fait, puisqu'elles n'ont fait que du développement !

## LES REFUGIES CLIMATIQUES

### FRANÇOIS GEMENNE

*Chercheur à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales*



Merci de me donner la possibilité d'intervenir dans ce dialogue. Je suis donc obligé de faire un peu un cadrage sur ce qu'on appelle aujourd'hui les réfugiés climatiques. Je voudrais commencer par raconter une petite histoire sur le Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le HCR. C'est aujourd'hui une des agences les plus connues des Nations Unies, c'est une des rares à avoir remporté le prix Nobel de la paix et plusieurs fois de surcroît.

Elle est créée en 1958. A l'époque on crée le HCR, l'idée n'est pas du tout de créer une grande organisation qui s'occupera de secourir et de venir en aide aux réfugiés. L'idée est de créer une x-ième micro-organisation qui va prendre en charge un petit nombre de personnes déplacées. Le HCR a fait suite à toute une série de micro-organisations qui avaient été créées par la Société des Nations puis par les Nations Unies, pour venir en aide aux populations déplacées par tel ou tel pays.

Dans le cas du HCR, quelle est la situation à laquelle on fait face ? Simplement, on fait face aux personnes qui ont été déplacées lors de la deuxième Guerre Mondiale, principalement des populations russes qui ont été déplacées dans toute l'Europe. Pour régler ce problème, on va créer le HCR, on va lui donner du personnel, très peu de moyens et on va lui donner un mandat pour trois ans, le temps qu'il règle le problème de ces déplacés de la Seconde Guerre Mondiale et qu'il leur permette de rentrer chez eux.

Et donc on met au HCR une double condition : le HCR ne s'occupera que des personnes déplacées en Europe et que des personnes déplacées par la guerre. Aujourd'hui en 2009, le HCR est toujours debout. On sait que les personnes qu'il a aidé de par le monde sont bien plus nombreuses que les quelques centaines de milliers de russes déplacés par la Seconde Guerre Mondiale.

Pourtant le mandat du HCR n'a toujours pas changé. Depuis l'époque du mandat du HCR, il y a débat pour savoir qui il doit protéger. Les Russes, à l'époque, plaident pour que le HCR puisse venir en aide à toutes les personnes car ils se disent que tous les pauvres du capitalisme vont vouloir se réfugier en Russie.

Il est évidemment hors de question pour les forces occidentales, qui négocient le mandat du HCR, de faire un tel cadeau à la Russie et on décide volontairement pour des raisons purement politiques, qui tiennent à la guerre froide, de restreindre le circuit de réfugié aux seules personnes qui viennent pour raisons politiques. La

France, la Grande Bretagne et les Etats-Unis imaginent ainsi que les Russes vont fuir le régime soviétique et venir se réfugier dans les bras des grandes puissances occidentales.

Voilà comment on négocie, en 1951, le mandat du HCR. Voilà comment on négocie la Convention de Genève qui crée le statut de réfugiés.

Aujourd'hui en 2009, on est toujours avec les mêmes instruments. Pourtant, lorsque le tsunami ravage l'Asie du Sud Est au lendemain de Noël 2004, le HCR est déjà présent dans la région. Evidemment pour des raisons humanitaires, il est impossible de distinguer les bons des mauvais réfugiés et de dire : « Vous, déplacés par la guerre civile, voici des vivres, de la nourriture et des tentes ; Vous, déplacés par les catastrophes naturelles, vous n'avez pas droit à notre assistance. »

Et donc pour la première fois de son histoire, en 2004, le HCR monte une opération d'envergure pour venir en aide aux victimes des catastrophes naturelles.

Le commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés déclare à l'époque :

*« Cette intervention du HCR est un fait exceptionnel, il n'entre pas dans notre mandat de venir en aide aux victimes des catastrophes naturelles. Nous l'avons fait pour des raisons de capacités opérationnelles et pour des raisons purement humanitaires mais cette opération n'est pas appelée à se renouveler car nous devons nous concentrer sur notre core business, sur les réfugiés politiques ».*

L'année suivante, à l'occasion du tremblement de terre au Cachemire, le HCR est à nouveau présent dans la région et se trouve une nouvelle fois contraint d'intervenir.

L'année suivante, en 2006, inondations au Kenya, rebelle le HCR une nouvelle fois décide d'intervenir.

Et ces interventions du HCR en situation de catastrophes naturelles, qui étaient sensées être tout à fait uniques et exceptionnelles, aujourd'hui commencent à devenir la norme et de plus en plus le HCR est appelé à intervenir dans des situations de catastrophes naturelles.

Et pourtant il n'existe pas aujourd'hui d'agence dont le mandat est de protéger et d'assister les personnes déplacées par les catastrophes naturelles. On se trouve là, dans une sorte de faille du droit international ; aucune agence n'a de mandat pour protéger ces personnes.

Que constatons-nous aujourd'hui ? On constate que les populations qui sont déplacées par les réactions de leurs environnements sont de plus en plus nombreuses et que les facteurs environnementaux, en particulier ceux liés aux impacts du changement climatique, sont une contrainte à la migration qui est de plus en plus avancée.

Quels sont en particulier les impacts du changement climatique susceptibles de provoquer des déplacements de populations ?

En premier lieu, on a les eaux qui montent et qui frappent les régions côtières. Le niveau des mers sera compris entre 1 mètre et 6 ou 7 mètres d'ici la fin du siècle, selon que la fonte de la calotte polaire arctique sera entamée ou non. Autre aspect du changement climatique qui va provoquer des déplacements de populations importants, c'est le manque d'eau. L'eau de mer va rentrer sous terre et se mélanger

aux réserves d'eaux douces et donc ces réserves d'eaux douces ne seront plus saines.

Enfin troisième degré : les catastrophes naturelles dont le nombre et l'intensité vont s'accroître sous l'effet du changement climatique.

Le type de ces migrations :

- Ce sont essentiellement des migrations internes c'est-à-dire des déplacements de populations à l'intérieur d'un même pays qui est un pays souvent très fragile.
- Deuxième caractéristique importante de ces migrations, c'est que traditionnellement les populations les plus vulnérables sont incapables de se déplacer lorsque leur environnement se dégrade. Et donc ce qu'on appelle aujourd'hui les réfugiés climatiques, ce sont ceux qui font parti des couches les plus favorisées de la population. On l'a très bien vu lors de l'ouragan Katrina pour les 60 000 personnes qui sont restées coincé dans la Nouvelle-Orléans sous les eaux : c'était avant tout les personnes les plus défavorisées de la ville, les couches de la population les plus vulnérables. Et donc un des enjeux est de permettre aux populations les plus vulnérables de se déplacer pour ne pas être les victimes directes des dégradations de l'environnement et simplement afin de sauver leurs vies.

Je conclus en mettant en avant l'importance qu'il va y avoir à développer des politiques d'adaptations aux changements climatiques pour répondre aux déplacements de ces populations. La Secrétaire d'Etat, Chantal Jouanno, l'a rappelé dans sa lettre : la lutte contre le réchauffement climatique à deux aspects. D'une part, la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également une politique d'adaptation qui va permettre aux populations touchées par le changement climatique de faire face.

Que veut dire l'adaptation concrètement ?

Concrètement, l'adaptation, ça consiste à essayer de réduire le nombre de catastrophes naturelles. Une catastrophe naturelle ne se produit que parce qu'il y a des populations vulnérables - donc essayer de réduire la vulnérabilité de la population. C'est évidemment la priorité numéro 1 de l'adaptation de façon à réduire le nombre de catastrophes naturelles.

Mais puisqu'il y en aura quand même, il importe évidemment de protéger ceux qui devront partir. C'est dans ce contexte là qu'une organisation comme les Casques Rouges devrait intervenir et trouverait sa place en portant une assistance systématique à ceux qui doivent fuir et se déplacer. Aujourd'hui, ceux qui doivent partir à cause des catastrophes de l'environnement ne bénéficient d'aucune protection, d'aucune assistance systématique. Ce qu'une organisation comme les Casques Rouges pourrait faire, c'est fournir cette assistance systématique aux populations dans des situations où elles doivent fuir suite à une catastrophe naturelle.

Troisième élément qui est important, c'est évidemment le long terme. Pour les personnes qui veulent fuir, l'humanitaire est nécessaire mais pas suffisant. Très souvent, les déplacements de ces populations sont des déplacements permanents et

donc fournir une aide d'urgence est cruciale mais ne suffira pas. A terme, il faudra également fournir à ces gens des emplois, des places dans les écoles et les crèches. Il faudrait également assister les régions de destination et augmenter leurs capacités d'accueil.

Je veux revenir sur un exemple pour montrer l'importance de ce point : la ville de Houston est la 4<sup>ème</sup> plus grande ville des Etats-Unis et une des villes les plus riches. Ils ont reçu après Katrina 250 000 déplacés de la Nouvelle-Orléans. Quand ils sont arrivés, tout le monde les a reçu avec orchestre et pom-pom girl et tout le monde dans la ville de Houston était convaincu qu'on allait facilement pouvoir faire face à cet afflux de 250 000 personnes. On a mis des enfants dans les classes d'écoles, on a hébergé des familles dans les stades de football, dans les supermarchés... Tout s'est très bien passé les deux premières semaines. Puis la troisième semaine, les gens ont commencé à trouver que cela faisait un peu beaucoup. Puis la saison de football a dû reprendre, donc il a fallu évacuer les stades de football ; les supermarchés ont dû rouvrir, donc il a fallu évacuer les supermarchés. Et la ville de Houston s'est retrouvée avec 250 000 personnes dont elle ne savait plus que faire et qu'elle ne pouvait pas renvoyer à la Nouvelle-Orléans puisqu'il restait encore trois mètres d'eau dans la plupart de la ville. Une partie de la population s'est installée dans des logements de fortune. Il y a eu des problèmes de racisme, de criminalité, de drogue. A tel point qu'au bout de trois mois, les habitants de Houston ont organisé une petite manifestation sur la place de l'Hôtel de Ville pour demander au maire de Houston, Bill White, de renvoyer ces 250 000 déplacés chez eux. Ce qui veut dire que dans les situations de personnes déplacées, l'humanitaire d'urgence ne suffit pas. Ce sont des migrations de très long terme sinon permanentes, il faut donc prévoir une politique d'adaptation sur le long terme.

Enfin quatrième point important : c'est de permettre aux populations les plus vulnérables de partir. Aujourd'hui, ces populations sont souvent coincées, d'une part parce que les politiques migratoires ne leurs permettent pas de quitter le lieu où elles sont ; d'autre part parce qu'elles ne bénéficient pas des ressources économiques (migrer est un processus qui coute extrêmement cher aux familles) ni du capital social qui leur permettraient de migrer. Et donc restaurer un droit de partir est aussi une condition importante et je pense que les Casques Rouges pourraient mettre en œuvre ce droit de partir.

Je voudrais juste souligner que l'essentiel des catastrophes naturelles se produit dans des pays en développement et que ce sont des pays qui portent une responsabilité très faible dans la génération du changement climatique. Il y a donc aussi une responsabilité morale des pays industrialisés à mettre en place ces politiques d'adaptation dont le coût ne pourrait et ne saurait reposer sur les seules épaules des pays en développement.

## NICOLE GUEDJ

Ancien ministre, Président de la Fondation Casques Rouges



Avant de donner la parole à Philippe Martinat, que je veux remercier d'avoir accepté ce rôle de modérateur, j'aimerais revenir sur son parcours. Philippe Martinat ne vous a pas dit qu'il était grand reporter au *Parisien* et qu'il est l'auteur de deux ouvrages, l'un *Bertrand Delanoë, qui c'est ce garçon ?*, l'autre *Elysée qui vous voudrez*, à lire sans faute !

A lire également si vous le voulez bien, ce petit manifeste : *Pour des Casques Rouges à l'ONU* – entendons-nous bien, je ne suis pas un auteur, je suis une militante. Nous avons pu publier ce livre avec la complicité d'Arash, qui est dans cette salle et que je veux remercier. Je ne peux pas saluer tout le monde. Il y a des gens dans cet amphithéâtre qui sont très engagés à nos côtés et de longue date. Merci aussi à Sergio Albarello qui a de très nombreuses casquettes y compris une dernière qui est celle d'avoir créé la Société Européenne de Médecins des Sapeurs Pompiers et qui souhaite pouvoir agir un jour peut-être sous la bannière des Casques Rouges. Merci d'être là !

Je voudrais, en ce qui me concerne, finir en vous disant que la Fondation Casques Rouges a deux vocations : l'une qui consiste à accompagner ce processus de réflexion pour une nouvelle gouvernance humanitaire à l'échelle de l'ONU ; l'autre est de créer, pour faciliter l'action humanitaire, des projets innovants.

Par exemple, nous avons créé un conteneur humanitaire dont nous sommes très fier avec le CNES et Thales Alenia Space. Nous avons récemment gagné un appel à projet lancé par une de mes amies chères qui est Nathalie Kosciusko-Morizet – qui, avec Marie Claire, nous accompagnent, nous soutiennent et je veux leur dire ma reconnaissance. Nous avons donc gagné ce projet, dans le cadre du plan de relance, pour le développement, d'un moteur de recherche des disparus.

Je m'explique : j'étais dans le gouvernement au moment du tsunami, j'ai vu des gens qui cherchaient désespérément à envoyer des mails pour essayer de retrouver la trace d'une personne chère qui avait disparu dans cette catastrophe - c'était terrifiant - et comme à chaque fois que ça m'est donné, j'essaye de réfléchir à la façon de faire autrement et de venir en aide aux personnes en difficultés. Donc il m'est venu l'idée de fonder un moteur de recherche - on a d'ailleurs pour cela le soutien de Google. Il va s'agir à l'échelle planétaire de lancer des appels et de diffuser très largement des fiches signalétiques qui permettront une meilleure recherche des disparus.

Nous menons des tas d'autres actions à la Fondation Casques Rouges : nous travaillons - et je suis très fière de ce projet également - à la fabrication d'un produit alimentaire d'urgence sous la houlette du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences qui est le Professeur Gros et qui est l'un de nos parrains. L'idée est qu'en attendant les stocks d'alimentations sur les zones de catastrophes, il est important de pouvoir nourrir – non pas que les enfants (car des produits existent pour eux) – mais les adultes également.

Nous avons des tas d'autres projets, certains qui sont technologiques, d'autres qui le sont moins. Nous avons également - et ça peut en intéresser certains d'entre vous - lancé l'année dernière, la première édition d'un Challenge Humanitech, un concours étudiant de l'invention humanitaire. Il a été gagné, l'année dernière, par un groupe de jeunes ingénieurs qui ont trouvé la façon de fabriquer des panneaux solaires qui peuvent aider à la purification de l'eau saumâtre. Nous voulons les accompagner dans le développement de ce projet. Nous nous associons lors de cet événement avec des entreprises spécialisées et nous allons cette année l'élargir à l'échelle de l'Europe. On va faire un feuilleton télévisé de ce concours parce que rien ne se fait en claquant des doigts !

En attendant, encore une fois merci et je passe la parole à notre modérateur.

**PHILIPPE MARTINAT**  
*Grand reporter au journal Le Parisien*



Merci Nicole Guedj. Je pense qu'il y a eu beaucoup de choses très intéressantes dites ce soir. J'espère que cette soirée pourra faire progresser le très beau projet de Nicole Guedj.  
Merci.

Retrouvez toute l'actualité de la Fondation Casques Rouges sur

**[www.casques-rouges.org](http://www.casques-rouges.org)**